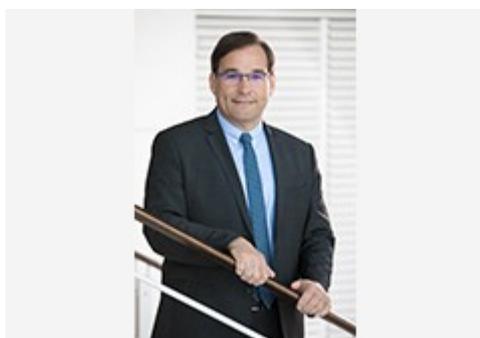


Publié le 12 octobre 2017

Jean-Marie Sermier élu président de la Fédération des Entreprises publiques locales

Le Conseil d'administration de la Fédération des Entreprises publiques locales (Epl) a renouvelé sa gouvernance en élisant Jean-Marie Sermier, député du Jura, à sa présidence, aux côtés de 5 vice-présidents. La Fédération est l'unique représentant des 11 000 élus, présidents et administrateurs des 1 254 Epl françaises.



A l'occasion du renouvellement du Bureau de la Fédération des Entreprises publiques locales (Epl), **Jean-Marie Sermier**, député (Les Républicains) du Jura, est élu à sa présidence. Il succède à **Jacques Chiron**, sénateur de l'Isère, élu président d'honneur. « *Je mesure ma chance d'être à la tête d'un mouvement dynamique qui répond à la fois aux besoins quotidiens de nos citoyens et contribue à la richesse de l'économie française, à l'origine de 276 000 emplois directs et indirects* », déclare-t-il.

Cinq vice-présidents accompagneront son action de promotion et d'animation du mouvement des Epl :

- **Frédérique Calandra**, maire (Parti Socialiste) du 20e arrondissement de Paris, présidente de la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP),
- **Patrick Jarry**, maire (Parti Communiste) de Nanterre, conseiller départemental des Hauts-de-Seine, président de la société d'économie mixte de Nanterre (Semna),
- **Antoine Lefèvre**, sénateur (Les Républicains) de l'Aisne, conseiller municipal de Laon,
- **Richard Lioger**, député (La République en marche) de Moselle, conseiller municipal de Metz, administrateur de la société d'aménagement et de restauration de Metz Métropole (Saremm),
- **Hervé Marseille**, sénateur (Union des Démocrates et Indépendants) des Hauts-de-Seine, conseiller municipal de Meudon, vice-président de la société d'économie mixte de l'Arc de Seine (Semads).



La Fédération des Epl, à la tête d'un réseau de 11 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl, veut donner une image forte, solidaire, constructive et transparente des actions de ses entreprises auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, de leurs partenaires et des citoyens. Elle veut également conforter la reconnaissance de leur rôle socio-économique en termes d'emplois, d'initiatives et de richesse auprès des territoires.

Depuis leur création en 1926, le mouvement des Epl veille à anticiper, évoluer, accompagner, le développement des territoires et des collectivités locales, avec une gamme diversifiée d'outils au service des besoins des citoyens, au nombre de 929 Sociétés d'économie mixte, 318 Sociétés publiques locales et 7 Sem à opération unique.

Les Entreprises publiques locales : 1 254 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité et le tourisme. Le montant de leur capitalisation s'élève à 4,3 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2016, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros. Toutes les infos sur lesepl.fr